

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2023 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Avis public est donné par le soussigné, conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, qu'à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de L'Érable qui aura lieu le mercredi 19 juin 2024, à 18 h 30, seront déposés le rapport financier 2023 ainsi que le rapport du vérificateur externe de la MRC pour l'année 2023.

Donné à Plessisville, le 10 juin 2024.



Raphaël Teyssier, directeur général
et greffier-trésorier

